

AVIS D'APPEL D'OFFRES



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

DAO N° 03/CPMP/WILAYA ASSABA/2024

POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION CITERNE -12M3

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au PPM de la commune de Kiffa, paru dans le site de l'ARMP.
2. Le Projet KIFFA-EAU finance sur son budget au titre de l'année 2024 l'acquisition d'un camion-citerne d'une capacité de 12 m3.
Ce camion doit être fournis dans un délai ne dépassant pas 60 jours.
3. Le Projet KIFFA-EAU sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour Marché relatif à l'acquisition de camion-citerne de 12 m3 Conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques du présent marché.
4. La passation du présent Marché de fourniture sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.
5. Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 9h à 16h et le vendredi de 9h à 12h **Mairie de Kiffa.**

Téléphone : (+222) 22 08 36 88 ,
Email : mairiekiffaeau@gmail.com

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable d'un montant de Quatre Mille (4.000 MRU) au Trésor Public ou la commune. Le document d'Appel d'offres sera déchargé au niveau de la commune de Kiffa.
7. Les exigences en matière de qualifications des candidats sont :

Capacité Financière

- Avoir réalisé un chiffre d'Affaires Annuel moyen, pour les trois dernières années, au moins égal à 15 000 000 MRU,
- Le candidat doit avoir une capacité d'autofinancement au moins d'un montant de : 2 000 000 MRU ;

Capacité technique :

- Le candidat doit avoir réalisé un marché similaire en nature et en volume au cours des trois dernières années. Ce marché doit être attesté par une administration publique ou parapublique (Fourniture de la page et de signature est exigée).
- Le candidat doit disposer d'un service après-vente.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : Soixante Six Mille Ouguiyas (66 000 MRU) ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les offres doivent être remises au plus tard le **07/01/2025 à 12h00 TU** à l'adresse suivante : **Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP)/Wilaya de l'Assaba située dans les locaux du Conseil Régional à Kiffa,**

Téléphone : (+222) 22 60 69 06,

Email : devine@yahoo.fr.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **07/01/2025 à 12h30 TU** à l'adresse ci-dessus.

11. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC) et en hors taxes (HT).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date limite de dépôt.

13. Les avis et décisions portant sur ce DAO peuvent être consultés dans le site de l'ARMP.

Jemal keboud

Maire de Kiffa

